

Rapport d'apprentissage

Infos pratiques

- > ECTS : 16.5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Une alternance au sein d'un cabinet d'avocats, de la direction juridique d'une entreprise, d'une administration, notamment, doit être accomplie tout au long du Master, à raison de trois jours par semaine sur la période de septembre à juin et à temps complet au-delà. Cet apprentissage donne lieu à la rédaction d'un rapport, qui s'attache à développer des thèmes se rapportant directement à l'activité menée et soulevant des difficultés théoriques et pratiques particulières rencontrées au sein d'un ou plusieurs dossiers. Le rapport fait l'objet d'une soutenance.

Évaluation

Appréciation du rapport (fond et forme) ainsi que sa présentation orale dans le cadre d'une soutenance

Pré-requis nécessaires

Maîtrise des outils de rédaction